

ments : je me refusai à tout ce qui semblerait de ma part une acceptation de la situation que vous entendez créer arbitrairement pour nous.

LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES

On va reprendre les pourparlers qui, d'accord commun, avaient été interrompus pendant les chaleurs.

Berlin, 30 août. — On confirme à Berlin que M. de Schom a communiqué à l'office des affaires étrangères allemand les grandes lignes des propositions françaises. Ce projet n'a pas fait, dit-on, une impression défavorable. Il y a lieu de croire que la marche des négociations va s'accélérer.

Berlin, 30 août. — Le Berliner Tagblatt constate que, si l'on est, en général, plus mécontent de l'Allemagne que de la France, bien que tous reconnaissent que celle-ci a violé l'acte d'Alger, c'est parce que l'Allemagne conserve, au milieu d'une Europe moderne, ses tendances bureaucratiques, policières et réactionnaires.

LE SUPPLICE DU FEU

Pensons à ceux qui, pendant les plus fortes chaleurs, travaillent devant les brasiers. — Ce que sont les verreries en été. — Comment on y besogne, comment on y meurt. — Des souffrances d'enfants.

Durant les jours torrides que nous traversons, alors que l'effort le moins prolongé, le travail le plus aisé se s'accroissent qu'au prix de mille peines, nous ressentons une épouvante à la pensée que des hommes, des femmes et des enfants mêmes exécutent de rudes travaux devant des brasiers. Pour eux, à la brûlure du soleil, s'ajoute la brûlure des feux de forge, des creusets, des fours ou des réchauds.

Du redoublement de souffrances que l'été apporte aux travailleurs des verreries, ce sont les enfants qui pâtissent le plus. Les hommes ne peuvent pas résister à ces lieux qu'ils quittent à tour de rôle, beaucoup, malades, abandonnent le four, reviennent le lendemain, à moins qu'épuisés, ils ne soient tenus au repos durant plusieurs jours.

LE TRAVAIL INFERNAL

Sur les places où l'on modèle et où l'on souffre le verre, savez-vous quelle est la température que, du matin jusqu'au soir, supportent les ouvriers ? 55 degrés en moyenne pour atteindre à certaines heures un maximum de 60 degrés. Aux ouvriers qui sont les ouvriers pratiqués dans les fours pour permettre de puiser dans la nappe éblouissante du verre en fusion, savez-vous où monte et se maintient le thermomètre des cueilleurs qui, de leur canne de fer, pêchent la pâte ardente, des cueilleurs qui sont parfois des enfants de seize ans ? A quatre-vingts degrés ! Comment ces hommes peuvent-ils continuer la vie !

La Fédération des Travailleurs du Verre avait demandé aux maîtres-verriers, il y a quelques années, d'étudier les moyens de faire coïncider avec les fortes chaleurs, le chômage annuel de la corporation. L'élémentaire devoir d'humanité commandait d'appliquer cette réforme logique.

Et l'appel des malades, chez les verriers ! « Je suis certainement au-dessous de la vérité, nous écrit notre camarade Ch. Delzant, en évaluant à 50 pour cent, le nombre des verriers qui meurent de la tuberculose pulmonaire ! » A Rive-de-Gier, important centre verrier où toutes les branches de l'industrie du verre sont représentées, sur 190 décès relevés parmi les travailleurs de la corporation (non-souffleurs compris) on compte 87 cas de tuberculose pulmonaire.

Et quand on pense que des enfants de quinze ans, de quatorze ans sont forcés de souffler le verre ! Que ce « sabotage » de l'enfance, de la race est toléré, approuvé, encouragé et qu'un commissaire de police peut racoler ouvertement des enfants

DES FILLETTES EN VERRERIE ! D'ailleurs la verrerie consomme un grand nombre de fillettes : il faut lire dans la Vie des Verriers du 1er août, l'article de L. Monnier, secrétaire des verriers normands. Ce sont des faits précis, nets : c'est un tableau d'épouvante. Monnier signale notamment une fillette infirme qui travaille à la verrerie d'Incheville (Seine-Inférieure). Elle est née le 30 septembre 1898, elle n'a pas encore trois ans ! « Nous signalons ce cas, non seulement, écrit notre camarade, parce que ce fait est le plus odieux, le plus révoltant, mais nous pourrions signaler plus d'un cent de petits enfants occupés dans les usines de la région. »

Il y a bien une loi qui interdit l'emploi dans l'industrie des enfants de moins de treize ans, mais les maîtres-verriers font la nique à la loi et racolent des petits de dix ans, voués à une mort précoce. Les maîtres-verriers savent qu'ils ne risquent rien. Et ils savent aussi que le Sénat s'apprête à détruire, cet automne, le texte que la Chambre a voté pour interdire aux enfants le meurtrier travail de nuit.

LES ELECTIONS SUEDOISES

Par l'effet d'une disposition de la loi le nombre des travailleurs appelés à voter sera considérablement réduit.

Après-demain commenceront en Suède les élections à la seconde Chambre. Elles auront lieu en conformité de la nouvelle loi électorale de 1907, laquelle accorde le droit de vote à tous les citoyens âgés de plus de vingt-quatre ans, qui ayant payé tous les impôts à la municipalité et à l'Etat, habitent la même commune depuis deux ans. En outre, la loi introduit, pour la première fois en Suède, le principe de la représentation proportionnelle.

Ces restrictions qui, au premier abord, paraissent sans grande importance, auront comme effet de diminuer d'une façon très sensible le contingent des voix ouvrières. En effet, les trois dernières années ont été pour la Suède des années de crise très intense. Seuls les lock-out de 1908 et 1909, qui ont abouti à la grande grève des généraux, ont vu des ouvriers se soulever, ont obtenu pour le pays de telle façon, que le nombre d'ouvriers qui n'ont pu payer leurs taxes ou qui ont été contraints à changer de domicile est extrêmement considérable !

Voici quelques chiffres pour illustrer ce fait. Dans six grandes villes : Göteborg, Malmö, Norrköping, Gafle, Helsingborg et Örebro, il y a 49,972 citoyens âgés de plus de vingt-quatre ans qui pourront voter et 42,300 qui ne le pourront pas.

De même, dans la capitale de Stockholm, plus de 30,000 ouvriers seront écartés des urnes. Malgré ces difficultés, les partis de gauche, notamment le Parti socialiste accomplissent un succès certain. Ils ont gagné dans le pays une campagne de propagande très intense et ils se préparent à donner le coup de grâce et à ministère conservateur Lindman et à la politique conservatrice elle-même.

Il convient d'expliquer la situation du ministre Lindman pour bien comprendre la portée de la prochaine lutte électorale. En 1905, les gauches eurent pour la première fois la majorité dans la seconde Chambre, tandis que dans la première les conservateurs gardèrent la majorité. On appela alors au pouvoir le ministre libéral, Staaf, qui tomba en 1906 à la suite d'un vote du budget par la première Chambre.

Le cabinet Lindman lui succéda. Il fut battu de fait l'importance de la seconde Chambre, en lui empruntant trois de ses membres qui quittèrent le pouvoir en 1907. Dès lors, le ministre Lindman resta au ministère de la première Chambre, qui gouverna, non seulement sans l'appui de la seconde, mais encore contre elle.

La seconde Chambre de la Diète suédoise, se composait, au moment de sa dissolution, de 98 libéraux, 35 socialistes, 90 conservateurs et 7 indépendants. La Chambre-Haute compte : 130 conservateurs, 15 libéraux et 2 socialistes.

Or, comme d'après la Constitution suédoise, lorsque sur une question financière il n'y a pas d'accord entre les deux Chambres, c'est par un vote d'ensemble qu'on résout la difficulté, le gouvernement pouvait passer tous ses projets financiers en s'appuyant sur les groupes conservateurs des deux Chambres.

C'est, donc, tout simplement, la dictature du parti conservateur et l'annulation de la Chambre populaire, que le cabinet Lindman a établie. Et c'est contre cette dictature et en faveur de la prépondérance de la seconde Chambre sur la première, que libéraux et socialistes ont engagé la lutte.

La plate-forme des deux partis à ceci de commun : 1° La réforme de la Constitution pour donner plus de pouvoir à la Chambre populaire ; 2° La dissolution du Sénat et la convocation de nouvelles élections sénatoriales d'après la loi votée l'année dernière.

Quant à la diminution du budget de la Guerre, elle est réclamée aussi par les libéraux et par les socialistes. Seulement, tandis que les libéraux demandent « la diminution progressive du budget de la Guerre — qui en ce moment comporte la moitié environ des dépenses totales — jusqu'à ce qu'il soit en relation avec la puissance économique de la nation » les socialistes réclament « la diminution progressive du budget de la Guerre jusqu'au désarmement. »

De plus, les socialistes ont une autre revendication : la politique énergique contre les 82 cartels et trusts qui se sont formés sous l'égide du gouvernement conservateur et qui sont en train d'exploiter économicquement le pays.

Comme nous l'avons dit plus haut, il est désormais certain que les partis de gauche verront accroître leur nombre de voix et de députés. Mais pour triompher d'une façon décisive, il faudrait qu'ils obtiennent les deux tiers des mandats.

C'est ce que nous dirons les résultats de la lutte qui va s'engager le 2 septembre. FABRA RIBAS.

DU FOND DES GOULES REPUBLICAINES

Nous avons reçu hier l'appel suivant émanant des prisonniers politiques détenus à la Santé. Les signataires ignorent encore que... M. Cruppi n'aurait pas la peau de Dolé.

AU SECOURS !

Depuis vendredi dernier, Dolé fait la grève de la faim. Si, toute la nuit, six jours qu'heroiquement il refuse toute nourriture !

Les détenus politiques de la Santé. Pierre Ruff, Edouard Boudot, Mézerette, Garo Louis, Daniel Coklen, P. Philipe, E. Vidal, A. Cournot, Honné P. Adam, Laurier, Chenot, Ferry, Henri Greisch, Lucas François, Fragny.

DANS LA PRESSE

La tentative héroïque de Dolé aura eu cet avantage de poser si fortement la question que toute la presse a à peu près dû rompre le silence.

LES AUTRES

L'Intransigeant s'est prononcé catégoriquement : L'administration s'honore en reconnaissant son erreur, loyalement, en transférant Dolé au régime politique, tout de suite.

ARRRESTATION MOUVEMENTEE D'UN VIGNONN

Epervay, 30 août. — Les gendarmes d'Epervay et leurs collègues détachés à Vinay cernaient ce matin, vers quatre heures, au hameau de Montgerard, commune de Vinay, la maison de M. Lallemand, où ils supposaient que s'était réfugié un vigneron, nommé Jules Beauquits, âgé de trente et un ans, qu'ils étaient chargés d'arrêter pour violation de domicile, tentative de chantage et menaces de mort à l'égard de divers personnes. Au moment où le brigadier Bouchillot et le gendarme Boizard pénétraient dans la chambre où se cachait Beauquits, celui-ci, qui se tenait dans l'embrasure d'une fenêtre, leur tira à bout portant un coup de fusil. Le gendarme Boizard fut atteint à la main et le brigadier eut la figure brûlée par des grains de poudre. Bientôt une deuxième détonation retentit. Beauquits s'était ouvert la gorge et s'était fait sauter la cervelle.

LES CRIMES DE LA « MANO NEGRA »

New-York, 30 août. — Les 75 détectives italiens appartenant à la police new-yorkaise ont été convoqués à une conférence en vue de réprimer les crimes de la Mano Noire, dont souffre la colonie italienne. Depuis le 15 juillet il y a eu 14 attentats au moyen de machines infernales et deux enlèvements d'enfants. Ce matin encore des individus, passant en automobile, ont jeté des bombes contre deux magasins situés dans des quartiers différents, causant pour

LES CRIMES DE LA « MANO NEGRA »

Une conférence de détectives. New-York, 30 août. — Les 75 détectives italiens appartenant à la police new-yorkaise ont été convoqués à une conférence en vue de réprimer les crimes de la Mano Noire, dont souffre la colonie italienne. Depuis le 15 juillet il y a eu 14 attentats au moyen de machines infernales et deux enlèvements d'enfants. Ce matin encore des individus, passant en automobile, ont jeté des bombes contre deux magasins situés dans des quartiers différents, causant pour

ENCRES MIETTE SUPERIEURES

Les rédacteurs des Droits du Peuple : Emile Patai, Charles Degrenelle, Nicolas Beauharnais, Paul Trauband, Marcel Pronflit.

CONTRE LA MUSELIERE

Le syndicat des sous-agents revendique la liberté d'opinion. Contre la circulaire brutale de M. Chaumet retirant au personnel des Postes le droit d'écrire, de parler — et même de penser, les ouvriers des P. T. T., ont énergiquement protesté en leur Congrès ; l'A. G. des agents elle aussi s'est émue ; A leur tour, les sous-agents votent un ordre du jour. On peut être sûr que l'agitation ne se limitera pas à des gestes de désapprobation platonique.

Le conseil d'administration, réuni le 28 août en séance ordinaire, après avoir pris connaissance de la circulaire de M. le directeur de la Seine « faisant détenir aux agents sous-agents et ouvriers d'écrire ou de collaborer dans les journaux ou revues politiques ; de faire partie de sociétés financières, industrielles ou commerciales » ; proteste énergiquement contre la prétention administrative qui a pour but d'annihiler chez les 130,000 postiers toute idée d'émancipation et de libération.

Considérant que dans chaque poste il y a un citoyen qui a le droit et le devoir d'exprimer ses opinions politiques, nous avons dans la Déclaration des Droits de l'Homme, d'avoir une opinion politique ainsi que de penser et d'écrire librement.

Que pareille défense est une atteinte à notre liberté ; constaté une fois de plus que la loi a deux faces : l'une nous les gros prébendés et l'autre pour les petits.

Le Conseil, appelé à faire connaître le sentiment de l'organisation syndicale sur la constitution des délégués du personnel (décret Millerand, janvier 1910) aggravé par M. Chaumet ; que seuls, les conseils d'administration, des groupements professionnels ont qualité et mandat pour être les intermédiaires directs entre le personnel et les pouvoirs publics ;

Qu'une telle institution n'a pour but que de porter atteinte aux groupements professionnels, même soi-disant légalement constitués ;

Que les délégués élus n'ont entre eux aucune relation qui leur permette d'étudier, et de coordonner les revendications, et n'ont aucun moyen d'action pour les faire aboutir.

Pour ces raisons, le syndicat des sous-agents, se basant sur leur inutilité et leur « néfaste qui n'a pour but que d'aider à l'épanouissement de la jambe, a traité avec dédain les petites institutions qui ont porté atteinte à l'ordre du jour dans son dernier Congrès.

HORS DE FRANCE

La Belgique mobilise POURQUOI ? Ancers, 30 août. — Hier après-midi, une importante réunion a eu lieu à la villa du ministre de la Guerre par le lieutenant général Heimburger, gouverneur militaire, les généraux commandant les positions fortifiées et les principales autorités militaires. Elle était présidée par le lieutenant-général Hellebaud, ministre de la guerre.

Rien n'a transpiré au dehors du résultat de cette réunion. Depuis quelques jours, des trains arrivent à Liège des canons et des mitrailleuses pour l'artillerie mobile. Des caissons sont transportés dans les forts de la Meuse des munitions et des cartouches pour l'infanterie.

Chaque corps a reçu 80,000 cartouches, les commandants des forts ont reçu des plus confidentiels les invitant à préparer tout ce qui est nécessaire pour repousser une attaque.

Des officiers du génie ont été envoyés pour vérifier si certains travaux relatifs aux destructions en temps de guerre sont toujours en bon état.

Nous pouvons affirmer que tous les congés dans les troupes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et du génie sont supprimés.

A partir de demain, les six compagnies du 14^e occuperont les forts de la rive droite de la Meuse.

A la Citadelle, les soldats du génie sont occupés à confectionner certains travaux de défense ; au fort de la Chartraine, régiment la plus grande activité. On a installé sur les différents voies commandant les routes vers l'Allemagne, de nombreux canons et mitrailleuses.

Tous ces mouvements ont provoqué en ville une sensation facile à comprendre.

Les socialistes contre la guerre. Le Vorwärts organise pour dimanche prochain une grande démonstration populaire contre l'agitation marseillaise et la guerre ; elle a été convoquée à la réunion qui se tiendra à la mairie de la ville de Berlin à 8 heures. Les Allemands chauvins et pangermanistes par

ECHOS

Le Franc-Navet de l'Echo de Paris s'en prend — naturellement — aux courageuses ménagères du Nord qui, en organisant énergiquement la grève des consommateurs, ont réussi à faire baisser de quelques sous les prix exorbitants auxquels on avait abusivement porté des denrées de première nécessité.

Ce raisonnement qui empêche de voir qu'il y a un rapport constant entre le prix de revient de la production et le prix auquel la consommation se trouvera établie en échange, — ce raisonnement qui empêche de comprendre que le consommateur qui est à la base de la production sera payé cher, plus cher, en tant que consommateur, il sera obligé de payer.

Un pareil aveu sous la plume de Franc-Navet n'est pas mauvais à enregistrer.

De l'esprit. Relatant les souffrances endurées voluptueusement par le malheureux et courageux Dolé à la prison de la Santé, Paris-Journal a donné pour titre à son article : le Record du jeûne.

Le petit journaliste qui a trouvé ça a cru être excessivement spirituel. Laissons lui cette illusion puisqu'aussi bien il sera seul à l'avoir.

Paroles. Le 30 novembre dernier — il n'y a donc pas un an — M. Augagneur, député, s'exprimait comme suit à la tribune de la Chambre : « Je m'empresse de dire que si le droit légal à la grève des services publics ne me paraît pas contestable, je déplore qu'une sorte de droit moral n'en interdise pas l'usage à ceux qui s'en servent. (Mouvements divers.) »

Je suis bien plus fort encore pour déclarer que légalement vous n'avez nullement le droit d'emprisonner des gens qui n'avaient pas fait autre chose que de se servir du droit de grève incontestable et légal. (Applaudissements à l'extrême gauche.)